

TERRE D'ESEINIA



Fonds de Dotation

Loi du 4 août 2008

Rapport d'activité

Exercice 2 : année 2014 (1^{er} janvier au 31 décembre)

APPROUVE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

I - RAPPORT AVEC LES TIERS

L'objet du Fonds de Dotation est le suivant :

Le fonds de dotation œuvrant dans l'intérêt général, a pour objet de collecter des fonds afin d'initier et/ou de soutenir, financer et promouvoir par tous les moyens auprès du plus grand nombre, des actions philanthropiques, humanitaires, éducatives, sociales et environnementales.

Notamment en faveur du développement durable et de la biodiversité, de l'agro-écologie et de la relocalisation de l'économie, de la lutte contre la spéculation foncière et de l'humanisme dans les relations sociales.

Les objectifs environnementaux et sociaux du Fonds de dotation « Terre d'Eseinias » nécessitent qu'il soit à la fois :

Opérateur :

En menant des projets, et en initiant des actions ;

et Redistributeur :

- En missionnant des structures pour mener à bien des actions nécessaires à la réalisation de l'objet du Fonds
- en soutenant d'autres structures dont les actions concrètes correspondent aux objectifs que le Fonds de dotation s'est fixé.

Les projets à réaliser dans ce but sont prévus :

Ces projets sont les suivants : Dans un périmètre de 50 kms autour de Bordeaux,
Dans les 5 ans à venir

- 1) La création d'un Musée vivant de la Biodiversité,
- 2) La protection d'une zone humide fragile,
- 3) La mise en place d'une terre dédiée à la sensibilisation à la nature et à l'éducation à l'environnement pour tous publics,
- 4) La création de potagers pour les formations d'adultes à la permaculture
- 5) La création d'un potager-enfants pour l'éducation à un changement de comportement dans le cadre du Développement Durable, et en accord avec les entrées thématiques de la CUB pour les « Juniors » (que sont l'Eau, la Biodiversité, la consommation et les déchets, Energies et déplacements, Les Juniors philosophes, les Juniors créateurs, les Juniors solidaires)

Depuis la création du Fonds de Dotation, le premier en Gironde avec cette vocation particulière à notre connaissance, plusieurs missions ont été menées pour permettre la concrétisation de ces 5 projets.

1) Mission d'information

Afin de sensibiliser les acteurs locaux à l'importance de la sauvegarde de la biodiversité, par l'existence du Musée Vivant de la Biodiversité au travers d'un organisme indépendant tel que le Fonds de Dotation TERRE D'ESEINIAS

Afin de faire connaître et promouvoir les projets du Fonds de Dotation, pour accueillir, et soutenir les projets :

- Auprès des élus locaux : Commune de Mérignac, toutes autres communes de la Communauté Urbaine de Bordeaux
- Auprès des institutions : SAFER, MSA Gironde, Chambre d'agriculture
La mairie de Mérignac et la CUB ont d'ailleurs, toutes deux, fait des courriers de soutien pour le projet.

2) Mission de sensibilisation

Le Fonds de Dotation a missionné et soutenu par la diffusion des informations, l'association « Les Amis de la Terre d'Eseinias », pour :

L'organisation d'un Café-Rencontre sur le thème des actions à mettre en place en faveur du développement durable et de la biodiversité, de l'agro-écologie et de la relocalisation de l'économie de l'éco-citoyenneté, des comportements durables dans la vie quotidienne, auprès des adhérents de l'association LES AMIS DE LA TERRE D'ESEINIAS et des personnes de leurs connaissances, ainsi que des acteurs sociaux rencontrés.

L'organisation de chantiers participatifs bénévoles, de récupération de matériels usagés, afin d'éviter qu'ils deviennent « déchets » à la charge de la collectivité, et pour qu'ils soient utilisés

au bénéfice de tous. Ces derniers sont collectés par l'Association « Les Amis de la Terre d'Eseinias » pour les formations à l'écologie pratique qu'elle propose.

3) Mission de recherche de partenaires et de donateurs

- **des actions de recherche de mécènes et de sponsors**, entreprises ou institutions, dans le cadre de leur action pour le Développement Durable.

L'entreprise « Le Grand Paysage » a répondu favorablement, et intégrera dans son programme de Développement Durable, la mise à disposition gracieuse de broyat et déchets verts.

L'entreprise « Biocoop Mérignac » a répondu favorablement, et intégrera dans son programme de Développement Durable, la mise à disposition d'une aire de compostage.

- **des actions de recherches de Donateurs**

Cette action a été menée en réseaux de connaissances personnelles, auprès de particuliers.

Le soutien financier reçu a permis de constituer un fonds dédié à l'achat d'une terre relevant de l'objet du Fonds de Dotation, notamment de sa responsabilité environnementale (dépollution, protection environnement, ...)

- **des recherches de contacts avec des associations œuvrant dans le même sens**, en Gironde et dans un secteur plus large (Landes, Pays Basque, Bretagne, Ardèche, Corrèze,...) pour établir une liste des actions que le Fonds de Dotation peut soutenir.

Liste des actions d'intérêt général financées par le Fonds et leurs montants

Voir les comptes en fin de rapport

Liste des personnes morales bénéficiaires des redistributions et montants

Voir les comptes en fin de rapport

- **Des recherches de partenaires scientifiques et techniques** pour des réalisations à venir. Beaucoup ont répondu, et des partenariats ont été établis dans les domaines des énergies alternatives, d'une agriculture respectueuse de l'environnement, de l'éco-construction, du soutien aux circuits courts de vente bio.
- **Des recherches d'écoles et d'enseignants** engagés dans la sensibilisation à la protection de l'environnement, afin qu'ils soient des relais d'information, des personnes ressources, des intervenants ponctuels.

Partenariats signés avec :

Fonds de Dotation Terre d'Eseinias 35 av Thouars 33400 Talence

- Bordeaux Science Agro
 - ENSAP Bx (Ecole Supérieure Architecture et de Paysage de bordeaux)
- En devenir, et avec le soutien d'un professionnel : l'Education Nationale

4) Mission de formation des bénévoles et correspondants :

Le Fonds de Dotation n'étant pas une association loi 1901, et restant une structure peu connue du grand public, en 2014, il a été encore nécessaire de donner les moyens aux personnes qui désiraient soutenir le projet, en transmettant les informations dans leur milieu respectif, et en collaborant bénévolement aux recherches pré-citées ; pour ce faire, des réunions spécifiques et des entretiens individuels ont été mis en place, afin de faire connaître précisément la structure juridique, l'objet, les moyens d'un Fonds de Dotation, et particulièrement ceux du Fonds de Dotation Terre d'Eseinias.

5) Mission de recherche de terres permettant la réalisation des projets pré-cités

La première proposition de donation de la terre identifiée en 2013 n'a pas abouti, la famille propriétaire s'étant rétractée au moment de la prise de rendez-vous chez le notaire.

Début septembre 2014, une proposition nous a été faite de mise à disposition gratuite d'une terre sur Bouliac. La terre a été visitée plusieurs fois mais la propriétaire n'a jamais donné suite malgré l'intérêt qu'elle semblait porter au projet.

Immédiatement, nous avons reconsidéré un projet d'appel à candidature (identifié quelques semaines plus tôt), fait par la SAFER pour une terre sur Mérignac et il a été décidé de postuler pour l'achat de ces terres, acquises récemment par la SAFER dans la CUB :

- Un espace de bois à conserver (EBC)
- Une zone humide avec flore rare répertoriée par le Conseil Général
- des prairies à destination agricole et d'élevage, inondées et compactées par 70 ans d'élevage bovin. Le sol appauvri sera à réhabiliter.
- ces terres sont très proches d'un centre de retraitement de métaux lourds. Cela nécessite la mise en place un protocole de dépollution du sol, en cohérence avec les objectifs environnementaux du Fonds de Dotation.

Le Fonds de Dotation participera donc à faciliter l'installation de 3 agriculteurs sur une terre remise en valeur pour l'agriculture.

Sur cette nouvelle terre, le Fonds de Dotation a toujours comme objectifs :

- la création du Musée vivant de la Biodiversité
- la protection d'une zone humide, fragilisée par les projets périphériques (route entre autres)
- la création d'une zone à vocation de sensibilisation tous publics sur les questions de protection de l'environnement et des comportements durables.
- la création d'un potager-enfants

- les formations-adultes au Recyclage des déchets, à l'écologie pratique, à la permaculture
- la création d'un Centre de Ressourcement et de formation

Le dossier de candidature a été déposé le 31 décembre 2014. Il est à noter que la SAFER a refusé le Fonds de Dotation en tant que futur acquéreur, car ce n'est pas une structure juridique connue, ni commerciale. La constitution d'une SCI a donc été rendue obligatoire, dans laquelle le Fonds de Dotation sera associé, garant et veilleur de ses objectifs (avec mention explicite dans les statuts de la SCI), seul décideur de l'aménagement et de la protection des zones sensibles précédemment citées, qui représentent 6.8 hectares, à hauteur de 52 793€.

CONCLUSION du RAPPORT AVEC LES TIERS

Les actions menées cette année 2014 par le Fonds de dotation « Terre d'Eseinias » ont été fructueuses et convergent vers les objectifs fixés en début d'année.

II – FONCTIONNEMENT INTERNE, pendant cette période de démarrage

1) La gouvernance

Le Conseil d'Administration, dont les 8 membres étaient au 31/12/2014 les Fondateurs :

- Hugues JOINAU : Président
- Nathalie SOCHON : Trésorière
- Elodie ADAM : Secrétaire
- Marie Laure JOUSSET
- François MAURIOS
- Christophe DELALEAU
- Sophie LANDRIEU
- Françoise COUZINET

2) Réunions du Conseil d'Administration :

- 2 réunions par an au minimum dans les statuts, dont :
3 juin 2014 et le 20 septembre 2014

Votes en respect des statuts, à la majorité relative des membres présents ou représentés pour ce qui touche au fonctionnement courant du Fonds de Dotation. A la majorité absolue des membres présents ou représentés pour les décisions et engagements concernant le choix des projets par le Fonds de Dotation, notamment le 20 septembre 2014.

Une élection a eu lieu pendant la période, en date du 3 juin 2014 :

Madame Marie-Laure JOUSSET ne se représentant pas à la Présidence, présente son bilan de la Présidence sur 2 ans.

Monsieur Hugues JOINAU est élu au poste de Président du Fonds de dotation pour les deux prochaines années.

Madame Nathalie SOCHON, trésorière des deux années précédentes, renouvelle son mandat de deux ans en tant que Trésorière

Madame Elodie ADAM, secrétaire des deux années précédentes, renouvelle son mandat de deux ans en tant que Secrétaire.

Personne ne se portant candidat au poste de Vice-Président, il est décidé à l'unanimité des membres présents de laisser le poste vacant en attendant la nomination d'un nouveau membre au Conseil d'Administration.

Actions : Le Conseil d'Administration a

- défini les orientations,
- Validé la modification des statuts, et élu Président, Trésorière, Secrétaire pour 2 ans.
- précisé les actions sans suite, notamment pour la terre initiale ciblée et celle de Bouliac
- entériné le choix de se porter candidat pour le dossier Safer sur la commune de Mérignac.
- désigné les personnes habilitées pour la constitution de ce dossier et les rendez-vous à prendre.
- validé sa prise de participation au sein de la SCI Vermeilleux pour l'achat d'une terre et la mise en œuvre de ses actions.
- missionné l'association « Les Amis de la Terre d'Eseinias » pour l'organisation des formations à l'agro-écologie, la permaculture, l'autonomie, l'entraide et la solidarité ; des chantiers participatifs de récupérations de matériel usagé pour re-distribution ; des cafés-rencontres ;
- recherché les sponsors, mécènes, donateurs parmi les connaissances directes et constitution d'un réseau de connaissances, plutôt qu'un appel à générosité publique, afin de consolider les liens existants et favoriser dans un premier temps, l'implication d'une population locale dans les projets locaux de protection de l'environnement
- recherché des associations œuvrant pour une agriculture respectueuse de l'environnement, des conservatoires de variétés anciennes ou en voie de disparition, de légumes ou fruits (Corrèze, Agenais), les espèces sauvages pour des plantations de haies protectrices, pour les futures actions environnementales du Fonds de Dotation.
- visité des lieux déjà aménagés en permaculture, pour voir les résultats testés d'efficacité (Cantal, Limousin) et programmé d'autres visites sur 2015 (Charente, Bretagne).
- Validé le choix d'un expert-comptable, M Roger à Bordeaux, pour approbation des comptes

3) Réunions du Bureau

Elles ont eu lieu selon les besoins :

- 27/03/14, 12/04/14, 20/05/14, 17/06/14, 20/09/14

4) Actions, le Bureau a :

- Préparé les modifications des statuts votés par le CA, et la réunion élective du CA.

- Etabli les comptes : bilan et compte de résultat, rapport d'activités publié dans les 6 mois suivant expiration du 1^{er} exercice exceptionnel de démarrage, d'1 an et demie
- Préparé et constitué les dossiers nécessaires pour la 1^{ère} terre identifiée (7 premiers mois)
- Préparé et constitué les dossiers nécessaires en vue du dépôt de candidature pour la 2^{ème} terre (Bouliac)
- Préparé et constitué les dossiers nécessaires en vue du dépôt de candidature pour la 3^{ème} terre (Mérignac)
- Etabli le programme de rendez-vous avec les partenaires : élus, acteurs environnementaux, sponsors, donateurs, partenaires
- Effectué les enquêtes nécessaires sur place ou désigné les personnes compétentes (Architecte, Ingénieur, Permaculteur...), pour le terrain proposé au Fonds de Dotation, afin de rapporter le potentiel, les avantages-inconvénients au Conseil d'Administration, pour l'étude de l'adéquation aux projets cités dans la partie « I – Rapport avec les tiers », et par voie de conséquence, l'accord ou l'abandon de la proposition.

III – PUBLICATION DES COMPTES

Bilan et compte de résultat

Fonds de Dotation Terre d'Eseinias Exercice 2 Année 2014

SIREN	753458587	Durée de l'exercice	12 mois
CODE NAF	9499Z	Exercice clos au	31/12/2014

COMPTE DE RESULTAT			
PRODUITS		2013	2014
DONS		1 789,30 €	8 852,59 €
	Dons manuels	1789,3	8 813,15 €
	Produits financiers		39,44 €
TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE		1 789,30 €	8 852,59 €
CHARGES		2013	2014
MISSIONS SOCIALES		60,00 €	60,00 €
	Programmes propres au fonds de dotation Terre d'Eseinias	60,00 €	60,00 €
	Adhésion Kokopelli	60,00 €	60,00 €
	Frais de personnel		-
CHARGES AMORTISSEMENT			13,25 €
ACHATS DE MATIERE PREMIERE		0,00 €	
	Achat de semence	667,81 €	
	Variation de stock	-667,81 €	
FRAIS D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION			-
	Frais d'information et de communication		-
	Frais de personnel		-
AFFECTATION AUX FOND PROPRES DU FONDS DE DOTATION TERRE D'ESEINIAS		0,00 €	0,00 €
	Actualisation de la dotation		-
	Affectation à la réserve programme		
FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET AUTRES CHARGES		42,78 €	187,46 €
	Services communs et moyens généraux	42,78 €	187,46 €
	Frais de fonctionnement	42,78 €	7,46 €
	Frais JO et déclaration préfecture		180,00 €
	Frais de personnel		-
CHARGES FINANCIERES			23,00 €
	Frais bancaire		23,00 €
	Dotations financières et Provisions		0,00 €
TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE		102,78 €	283,71 €
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 686,52 €	8 568,88 €

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

<u>PRODUITS</u>	2013	2014
DONS EN NATURE	3 862,00 €	737,82 €
TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	3 862,00 €	737,82 €
<u>CHARGES</u>	2013	2014
MISE A DISPOSITION DE BIENS ET SERVICES		-
TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE	0,00 €	0,00 €

Fonds de Dotation Terre d'Eseinias Exercice 2 Année 2014

SIREN	753458587	Durée de l'exercice	12 mois
CODE NAF	9499Z	Exercice clos au	31/12/2014

BILAN

<u>ACTIF</u>	2013	2014
Immobilisation immatérielle : INPI	132,50 €	132,50 €
Amortissement		-13,25 €
Stock : Semences	667,81 €	667,81 €
Immobilisation financière: part sociales banque	22,00 €	22,00 €
Immobilisation financière: provision pour parts dans SCI		51 593,00 €
Autres actifs : disponibilités	1 664,21 €	653,34 €
Banques	1664,21	603,75 €
Compte épargne		49,59 €
TOTAL DES ACTIFS	2 486,52 €	53 055,40 €
<u>PASSIF</u>	2013	2014
Fonds propres de Terre d'Eseinias	2 486,52 €	53 055,40 €
Dotations statutaires constitutives	800,00 €	800,00 €
Emprunt		42 000,00 €
Résultat	1 686,52 €	8 568,88 €
Fonds de dotation		1 686,52 €
TOTAL DES PASSIFS	2 486,52 €	53 055,40 €